Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20261023-2026_93-DE

LOCQUIREC
LOKIREC

2026-93

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt six, le 29 octobre 2026, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 23 octobre 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Marie COLLEC DECIMO, Nicolas TANGUY, Delphine MASSON, Françoise CABIOCH LE GALL, Martine LE GUELLAFF, Françoise LOVAERT LE MITOUARD, Pierre LAUNAY, Michel SCORNET, Maud LE BRAS CROSSARD, Marius TILLY, Réjane LOUIN, Yannick L'HERMITTE, Corinne CHOQUER,

Etaient absents :	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Pascaline LEY	Pouvoir à	Marie COLLEC DECIMO
	Thierry MERRAND	Pouvoir à	Nicolas TANGUY
	Gwenaël PRIGENT	Pouvoir à	Réjane LOUIN

Secrétaire de séance : Marius TILLY

Objet : programme voirie 2026-2027

Monsieur Nicolas TANGUY informe qu'afin de se conformer au Code de la Commande Publique, il convient de modifier la délibération en date du 1er juillet 2026 approuvant le programme de voirie 2026-2027 et autorisant le maire à signer le devis présenté par l'entreprise COLAS, d'un montant de 121.519,20 € HT.
En effet, afin de se conformer au Code de la Commande Publique, le montant des prestations susceptibles d'être exécutées dans le cadre du présent marché devra être strictement limité à 100.000,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

***Approuve** le nouveau montant du marché, s'élevant à 100.000,00 € HT.*

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

Le Secrétaire

Marius TILLY

Le Maire,

Gwenolé GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC
29241